

PEP'S MAG

*Accueils de loisirs et PÉRISCOLAIRES :
Pour les PEP, des lieux éducatifs
avant tout !*

Sommaire

*Paroles de
professionnels
de l'association*

*L'inclusion en
accueil de loisirs*

*L'accompagnement
à la Parentalité*

L'autonomie

*N° 18
2018*

EDITO

Paul RODIER

***Vice-président chargé du domaine
Education & Loisirs de l'Association***



Les valeurs de notre association sont les suivantes : Solidarité, Egalité, Citoyenneté, Laïcité. Nos missions dans le cadre des ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) et des activités périscolaires ont pour but d'aider les enfants à développer :

- leur autonomie (en particulier en accueillant les enfants en situation de handicap),
- les solidarités, en développant les activités en groupe permettant ainsi une entraide plus grande entre les jeunes, et en particulier les plus fragiles,
- la citoyenneté, en permettant en particulier aux enfants d'avoir des responsabilités à la hauteur de leurs âges,
- la laïcité, leur montrant ainsi l'importance qu'il y a à respecter les valeurs de chacun, permettant ainsi un mieux vivre ensemble.

L'Association gère une soixantaine de centres sur le département, en étroite collaboration avec les municipalités ou les communautés de communes qui ont la responsabilité de ces moments "hors classe", et qui sont des moments "éducatifs" pour le développement de l'enfant. C'est pourquoi il est important que les activités qui y sont proposées aident au développement intégral de l'enfant.

A travers les multiples activités pratiquées dans le cadre des ALSH et Périscolaires, les enfants apprennent à développer leur créativité, apprennent à s'auto-discipliner, apprennent à devenir des citoyens.

C'est donc un travail de fond qui est fait par notre Association, grâce à nos nombreux salariés qui ne comptent pas leur temps au service des jeunes qui leur sont confiés.

Merci à tous de votre engagement.



*Paroles de
professionnels
de l'Association*

ANIMATEURS ET DIRECTEURS DE STRUCTURES

Quelle est la journée type d'un accueil de loisirs ?

« Une journée type en accueil de loisirs s'articule au cours de différents temps forts s'organisant généralement ainsi :

7h30 – 9h00 : Accueil des enfants et des familles

9h00 – 9h15 : Temps de transition entre l'accueil et le début des activités ; ce temps permet souvent de prendre connaissance d'informations importantes à propos des enfants et de compter l'effectif présent

9h15 – 11h45 : Temps d'activité du matin

11h45 – 12h00 : Fin des activités et préparation au repas

12h00 – 13h00 : Repas

13h00 – 14h00 : Temps calme ou sieste

14h00 – 16h15 : Temps d'activité de l'après-midi

16h15 – 17h00 : Temps du goûter

17h00 – 18h30 : Accueil du soir et départ des enfants avec leurs familles »



Dans quelle mesure les accueils de loisirs sont-ils un moyen d'éducation complémentaire à l'école ?

« L'accueil de loisirs est un appui de l'éducation générale. Nous proposons une éducation ludique, nous sommes des co-éducateurs présents pour compléter l'éducation que donnent l'école et les parents. En lien avec l'école, nous travaillons ensemble sur les thèmes que les enseignants abordent. Nous faisons ce qu'ils ne peuvent pas faire pendant des heures scolaires et d'une autre façon »





« L'école apprend principalement des savoirs fondamentaux. Les accueils de loisirs sont plus axés sur des savoirs être et des savoirs faire... donc totalement complémentaires du système scolaire. »



« Nous avons la possibilité de faire différemment grâce à une organisation plus souple et surtout à un taux d'encadrement qui permet de faire avec l'enfant et donc de pouvoir l'accompagner dans sa réflexion et son acquisition de nouvelles connaissances. »



« Il est important de considérer les accueils de loisirs comme un véritable moyen complémentaire de l'école. En effet, par le biais du jeu ludique, nous contribuons aux apprentissages de l'école. Par exemple, dans une activité de théâtre, il est tout fait possible de faire travailler les enfants sur de la diction et du français, ainsi que de la socialisation. »

Quelle est la particularité du périscolaire ?



« Le périscolaire, contrairement à la garderie, est déclaré auprès de la Direction Départementale Jeunesse & Sports et encadré par des animateurs diplômés qui mettent en place tout au long de l'année des activités pour leur public. Un public qui peut aussi proposer des choses. C'est un accueil de qualité qui permet à l'enfant de jouer mais d'avoir également l'opportunité de faire d'autres activités. Il est organisé selon un projet pédagogique construit par toute l'équipe. »



« La particularité du périscolaire est d'être un temps accompagnant le temps de l'école où l'équipe doit respecter le rythme de l'enfant qui a déjà été mis à contribution avec ses enseignants. Les animateurs veillent à respecter la liberté des enfants afin de proposer des temps moins contraignants et donc plus ludiques. »

Quels sont les éléments importants de votre projet pédagogique ?

« Favoriser le vivre ensemble, l'entraide et le respect. »

« Les éléments les plus importants du projet pédagogique, sont les objectifs pédagogiques autour desquels toute l'organisation du centre est articulée. Par exemple, un accueil de loisirs qui recherche l'autonomie des enfants dans sa structure devra réfléchir à des temps où l'enfant sera décideur aussi bien qu'à des temps de partage. »



« Les aspects les plus importants d'un projet pédagogique, ce sont les objectifs mis en place pour répondre aux besoins des enfants que nous accueillons. Ces objectifs reflètent les valeurs de notre association et celles des équipes. Les objectifs représentent un « fil conducteur » pour le contenu de l'année. »



« L'inclusion de l'ensemble des acteurs au sein de l'accueil de loisirs et favoriser l'écoute de chacun sont les éléments forts de notre pédagogie.»



Comment faites-vous vivre les objectifs de votre projet pédagogique ?

« Nous faisons vivre nos différents objectifs au travers de l'ensemble des actions proposées durant l'année. De façon quotidienne aussi. Par exemple, nous inculquons les notions de vivre-ensemble et d'entraide lorsque nous sollicitons les plus grands pour qu'ils aident les plus petits. »



« Nous faisons notre possible pour toujours mettre en lien nos activités avec ces objectifs. La question à toujours se poser est « est-ce que je réponds aux objectifs du projet pédagogique ? ». Nous concevons le planning mensuel de cette façon. La concrétisation de ces objectifs passe aussi par des règles de vie, des temps d'échanges et de discussion... »





Comment les activités sont-elles choisies ?

« Nous mettons en place des activités adaptées au public que nous recevons. Ce sont des activités diverses (manuelles, culturelles, scientifiques, sportives, culinaires....) afin de développer le plus possible les capacités des enfants et leur imaginaire. Les enfants sont ainsi incités à être force de proposition sur les activités et la vie du centre, cela les rend acteurs et les invite à l'initiative. »



Plateforme de recyclage construite à l'accueil de loisirs de Jouy



Hôtel à insectes à Aunay-sous-Auneau

L'autonomie

DES OUTILS ÉDUCATIFS

L'autonomie est un des objectifs que nous souhaitons développer à l'accueil de loisirs de Bazoches en Dunois. Pour cela, nous avons réalisé différents outils afin que chaque enfant puisse s'y référer seul et apprendre à être autonome, à son rythme.

Il y a entre autres un tableau des responsabilités qui permet à chaque enfant d'être responsable d'une tâche au sein de l'accueil pendant 2 semaines. Chaque enfant participe ainsi activement à la vie du centre.



Nous avons également mis en place un calendrier perpétuel tenu à jour par les enfants qui leur permet de se repérer dans le temps.



Un autre outil est « la météo du comportement ». Cet affichage permet aux enfants d'évaluer leur comportement en fonction des règles de vie mises en place.



Enfin, un arbre représentant les règles de vie est présent au quotidien. Celui-ci a pour rôle d'inculquer les comportements favorisant le vivre-ensemble aux enfants.

Tous ces outils responsabilisent les enfants et les aident à devenir autonomes.

L'accompagnement à la Parentalité

P COMME PARENTS

P COMME PARTENAIRES

Pourquoi ?

Pour l'Association des PEP, les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant. En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les professionnels des accueils de loisirs peuvent alors plus facilement intégrer ces pratiques dans le lieu d'accueil et ainsi assurer un accompagnement individualisé des enfants.

En permettant l'implication des parents, le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social. D'autre part, participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager leur façon de faire, leurs difficultés mais aussi leurs ressources, et donc de permettre un échange de savoirs qui les valorisent et développent leurs compétences.



Comment ?

La volonté de faire participer les familles dans les structures de loisirs se manifeste de différentes manières selon les projets de chaque accueil : veillée familles à Senonches ; Tea-Time au Gué de Longroi ; porte-ouvertes le samedi matin à Jouy ; goûter-parents au Rigeard ; petit jeu concours KIM odorat à Aunay-sous-Auneau. A Saint-Lubin des Joncherets la participation des parents se manifeste à travers un Conseil des Familles où les familles s'impliquent en donnant leurs propositions ou leurs opinions. Ces instants créent ainsi, au-delà du moment sympathique partagé, de véritables liens de confiance et de co-éducation entre parents et professionnels.

Les camps élémentaires

UN CAMP ÉLÉMENTAIRE À CHARTRES MÉTROPOLE

Chaque été, pour le territoire de Chartres métropole, un camp élémentaire est organisé pour accueillir jusqu'à quarante enfants. Ces derniers profitent des joies du camping et de vacances avec leurs amis. De multiples activités, manuelles, sportives, scientifiques et culturelles, leur sont proposées. En effet, les enfants peuvent utiliser leur énergie à bon escient au sein des structures gonflables, en faisant de la mini moto ou en s'essayant à l'escrime. Le camp élémentaire est aussi l'occasion d'apprendre de nouvelles choses notamment par le biais de l'activité astronomie. Enfin, la créativité de chacun peut s'exprimer au cours de l'activité graff.

Offrant un dépaysement proche de chez eux pour les enfants, le camp élémentaire rassure les parents grâce à la présence continue des animateurs durant le séjour. Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant pour une durée allant de 4 à 19 jours en choisissant une ou plusieurs semaines avec ou sans week-end.



Le camp permet à l'équipe d'animation de mettre en place des actions concrètes destinées à répondre aux objectifs du projet pédagogique. En effet, l'autonomie, l'apprentissage de la vie en collectivité sont des notions

incontournables qui sont transmises aux enfants durant leur séjour.

Le vivre ensemble est, par exemple, une notion qui se propage de façon quotidienne au sein du camp au moment des temps de repas par exemple. En effet, chaque enfant œuvre pour le collectif. Dans un monde où la communication est de plus en plus virtuelle, les enfants renouent ainsi avec de véritables temps de partages et font de belles rencontres.

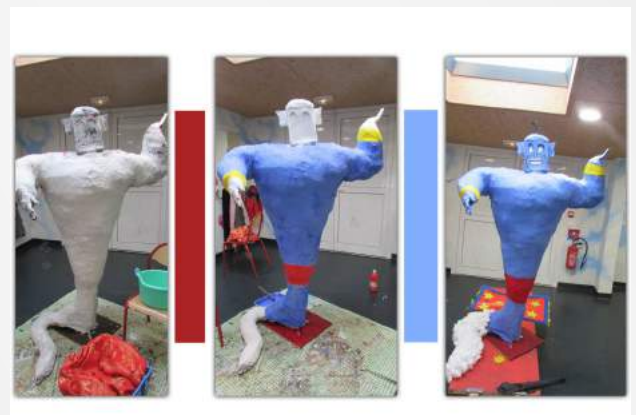
Carnaval St-Lubin

UNE FÊTE POUR LA COMMUNE

En février dernier, la commune de Saint-Lubin des Joncherets était le théâtre d'un vaste défilé très coloré. Le carnaval, ouvert à tous les habitants de la commune, a rassemblé environ 200 participants lubinois.



Dans le cadre des accueils de loisirs maternel et primaire et du multi-accueil (crèche), les équipes pédagogiques et les enfants ont réalisé une mascotte grandeur nature représentant le génie d'Aladin qui menait le cortège. Des danses mises en scène par les enfants et les animateurs permirent également de dynamiser le parcours.



Après avoir brûlé le génie comme la tradition le prévoit, un goûter était proposé à toutes les personnes ayant participé au défilé. Un moment plein de convivialité pour tous les acteurs de ce projet qui permit de rassembler enfants, parents, animateurs et habitants de la commune.

Ainsi, l'accueil de loisirs s'inscrit pleinement dans la vie locale et sur son territoire.

L'inclusion en accueil de loisirs

QU'EST-CE QUE L'INCLUSION SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

Les PEP défendent depuis toujours l'accès de tous aux loisirs et à l'éducation. Les accueils de loisirs PEP y travaillent au quotidien. L'accès à une vie sociale et citoyenne complète pour les enfants et adultes en situation de handicap est l'une des ambitions affichées par la loi de 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Selon la loi, « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »



Cette loi de 2005 initie le terme « inclusion » qui amène de nouvelles valeurs. La philosophie portée par ce mot donne une définition de la situation de handicap en y intégrant l'aspect environnemental, et donc en impactant directement les normes sociétales.

Concrètement, cela signifie que par principe, tout le monde est « égal » en droit, que l'on soit garçon, fille, blanc, noir, handicapé ou valide... Chacun fait partie de la société. De ce fait, on ne peut plus en être exclu. C'est donc l'environnement, qui, à un moment donné, est plus ou moins défavorable et doit ainsi être repensé pour se rendre accessible pour tous.

Pour l'Association des PEP, nous pouvons tous agir sur l'environnement, en élargissant les normes, en repensant nos fonctionnements, afin que le plus grand nombre s'y retrouve.

Mais alors, est-il possible de prendre en compte l'ensemble des singularités afin d'adapter un environnement ?

Lorsque les adaptations réalisées dans un environnement ne permettent pas l'inclusion d'un individu, le droit individuel de compensation du handicap peut intervenir afin de favoriser sa participation active. C'est alors qu'intervient la Maison Départementale de l'Autonomie, en Eure et Loir.

Ce changement de regard et de prise en compte des singularités nécessite une transformation profonde de notre fonctionnement. Celle-ci débute par l'évolution d'actions existantes et la création de nouvelles.

C'est à ce titre que l'espace ressources handicap 0-17 ans a vu le jour sur le département avec le soutien de nombreux partenaires.



Ce service, géré par les PEP 28 et créé en janvier 2016, est le fruit de réflexions communes portées par des acteurs institutionnels et associatifs préoccupés par l'accueil et la participation de tous dans les structures d'accueils

éducatifs et de loisirs du département (CAF 28, DDCSPP 28, MDA, PMI, PEP 28...). L'objectif de ce service est de **faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap** dans ces différentes structures, qu'il s'agisse d'un centre de loisirs ou d'une crèche par exemple. Pour ce faire, deux axes sont pensés : un axe général permettant d'agir sur l'environnement des lieux d'accueil, en accompagnant les réflexions et les recherches de solutions, et un axe plus spécifique permettant de faire intervenir le droit individuel de compensation lorsque cela est nécessaire.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de l'espace ressources handicap 0-17 ans à vocation départementale, contacter la responsable par téléphone au 07.75.26.99.84 ou par mail : espaceressourceshandicap@pep28.asso.fr.



Le métier de direction

CORALIE LEPINETTE, DIRECTRICE DE L'ALSH DE SENONCHES

Quel est votre parcours ?



Après avoir passé mon BAFA en 2009, je suis partie au Havre pour faire un DUT Carrières Sociales Animation Socio-Culturelle qui permet de faire de la direction et qui contrairement au BAFA est un diplôme professionnel. Pendant les vacances d'été je travaillais dans les accueils de loisirs. Puis j'ai réalisé une année d'animation à Brou (j'ai découvert les TAP) et quelques mois au Rigeard à Chartres (dont une direction adjointe) puis j'ai pris la direction de l'ALSH de Senonches.

Quelle est votre journée type ?

La journée commence par l'accueil des enfants et des familles et par l'appel (transmission des effectifs à la cantine). Ensuite je fais de l'animation lorsque je ne suis pas déchargée jusqu'à 17h sinon je fais de l'administratif (organisation sorties, réservation de bus, courses, comptabilité, ...) jusqu'à 16h30. Le soir est un temps d'échanges avec les parents.

Quelles sont les missions d'un directeur ?

Les missions d'un directeur dans l'association sont entre autres d'être garant de la mise en place d'un projet pédagogique conforme aux valeurs défendues par les PEP 28. Il informe son coordinateur de pôle des interrogations des parents et des animateurs. Par ailleurs, il participe aux réunions avec les autres directeurs de structure de l'association et parfois participe à des projets pour améliorer la qualité d'animation. Enfin, il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Quelles sont les compétences requises ?

Il faut être réactif à chaque instant pour répondre aux demandes des enfants, des parents, des élus et des coordinateurs de pôle. La constitution d'un réseau est nécessaire pour palier à l'absence éventuelle d'animateurs. Aussi, il faut être organisé pour gérer au mieux les réunions, l'administratif et l'achat du matériel. Et bien sûr, il faut être en recherche d'innovations pédagogiques. L'Association me propose à ce titre différentes formations internes.

« Des loisirs éducatifs »

POUR UNE ÉDUCATION POPULAIRE

Notre Association s'inscrit statutairement (1) dans l'ensemble des mouvements d'Education Populaire, et en fait une des orientations majeures de notre action éducative.

Cette orientation est légitimée par le contexte social actuel que révèle notre **Baromètre de la Société Inclusive** (2) publié en décembre 2017, qui offre de précieux éléments de réflexion pour questionner nos pratiques et interroger les politiques publiques auxquelles nous participons.

Résultat sans appel : pour 79% des français, la société française ne correspond pas à une société inclusive. Pire, 76% la pensent de plus en plus inégalitaire et 72% dénoncent une société où chaque individu ne peut trouver la place qu'il mérite.

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

« Société sans privilège qui a le souci d'intégrer tous ses membres, qui garantit à chacun la possibilité de se réaliser en veillant à ce que la solidarité et le respect des autres soient garantis ».

Et les inégalités les plus criantes concernent (dans l'ordre) l'accès aux soins, à l'emploi, au logement et à l'éducation. Or 90% pensent que l'éducation se poursuit hors l'école, les familles et les associations étant perçus comme les principaux acteurs des processus éducatifs.

Les associations étant par ailleurs citées comme « porteuses des valeurs de la société inclusive ». **Mais de quelles valeurs éducatives les associations devraient-elles se revendiquer ?** Se référant aux principes de l'éducation populaire, il s'agit de « promouvoir, en dehors du système éducatif traditionnel, une éducation visant le progrès social », projet ambitieux qui allie apprentissages et citoyenneté.



L'éducation populaire repose sur un enjeu :

« **S'AUTORISER A...** » ; à penser par soi-même, se questionner sur l'état des choses, comprendre qu'un état n'est jamais immuable... et donc de se sentir habilité à agir, à terme de souhaiter et proposer des améliorations. C'est-à-dire offrir des contenus éducatifs permettant « **d'avoir le pouvoir de...** pour **avoir le pouvoir sur...** ».

Soit le passage de la formation de la conscience d'appartenance à la société, à la responsabilité d'agir en société et sur la société.

L'éducation populaire, tout au long de la vie, n'est pas seulement...

Un simple accès à la culture et aux loisirs

Se réduire à un service d'animation socio-culturelle

Une démarche d'éducation abstraite

(ce qui relève des moyens)

Aux PEP 28, l'on emploie souvent les termes de « loisirs éducatifs » ou de « complémentarité avec l'école » qui n'affirment pas suffisamment la spécificité de notre action éducative, la spécificité du métier d'animateur. D'un côté nous serions un additif à un système plus élaboré donc plus sérieux, d'un autre nous serions tenus à la dimension ludique des apprentissages.



Pourtant... c'est du sérieux, et les exemples ne manquent pas. Qu'il s'agisse de « Peplywood », d'éducation à l'environnement, de « Délices de lire » ou d'activités scientifiques, tout repose, pour les enfants, sur la notion de défi à réaliser ce qu'on croyait improbable, et donc de se donner les moyens d'y parvenir et à la fin **s'autoriser à...** dans une dynamique de projet collectif. Le rôle de l'éducateur n'étant ni de faire à la place, ni d'organiser les étapes mais de prendre en compte les propositions pour leur donner **le pouvoir de... et le pouvoir sur...**

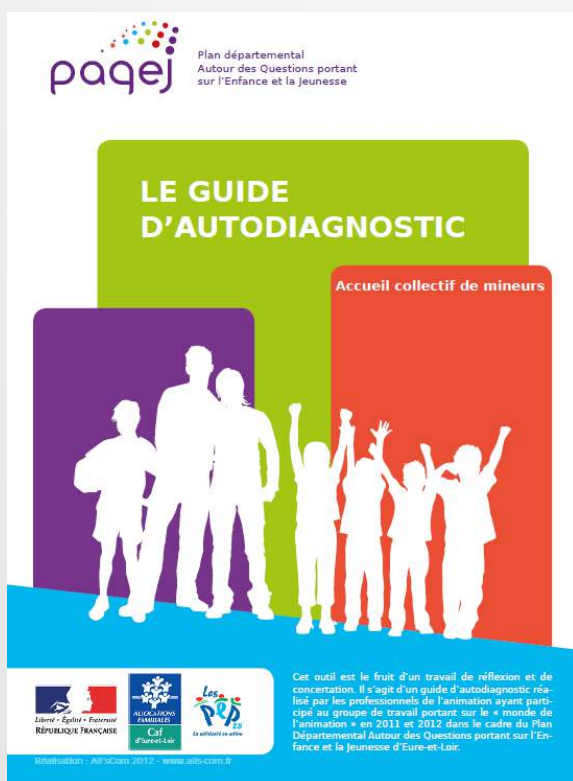
(1) Statuts fédéraux

(2) Sondage Institut Kantar - PEP - Le Monde 2017

L'auto-diagnostic

NE PAS SE REPOSER SUR SES ACQUIS

L'auto-diagnostic est un examen interne de l'ensemble des activités liées au fonctionnement d'un accueil collectif de mineurs. Conçue par des professionnels de l'Animation du département, la CAF 28, la DDCSPP 28 et les PEP 28, et initiée dans le cadre du PAQEJ (Plan d'Action sur les Questions Enfance-Jeunesse), la grille d'auto-diagnostic permet de faire un état des lieux sur la situation actuelle de la structure, de se situer par rapport au contenu du référentiel et d'évaluer les points à améliorer en identifiant le niveau de qualité à atteindre.



La grille d'auto-diagnostic se concentre sur six points clés :

le projet éducatif, le projet pédagogique, les différents publics, l'encadrement éducatif, les relations avec les familles et les partenaires, les locaux et la restauration.

Cet outil interne doit permettre la mise en place d'un plan d'action destiné à améliorer le fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs.

Ainsi, au sein des PEP 28, des actions concrètes ont été mises en œuvre au sein des structures suite à l'auto-diagnostic de celles-ci : formations des animateurs, amélioration de la sécurité des locaux, développement des axes pédagogiques, réalisation de travaux, journées auto-gérées, réorganisation de l'espace d'accueil...

La finalité d'un auto-diagnostic n'est pas d'obtenir une quelconque certification mais de s'inscrire dans une démarche volontaire d'amélioration continue du service d'accueil, au bénéfice des enfants et des jeunes.

La Formation et l'amélioration continue

S'ENRICHIR DE SAVOIRS POUR SOI ET POUR LES AUTRES

L'Association PEP 28 organise chaque année des formations collectives internes. Elles sont destinées à l'ensemble des salariés, qu'ils œuvrent dans le secteur Médico-Social ou dans le secteur Education-Loisirs. L'objectif est de participer à la formation continue des professionnels en proposant des temps de formation courts, adaptés aux besoins exprimés par les professionnels, pour permettre d'améliorer le travail au bénéfice des usagers. Une attention particulière est apportée à ce que les contenus transmis soient transférables sur le terrain, l'idée étant toujours que la formation vienne nourrir le quotidien des professionnels.

A titre d'exemple, en 2017 ont été travaillées les thématiques suivantes :



EPSC 1 et 2 et recyclage : l'objectif était de former les professionnels afin qu'ils soient en mesure d'appliquer les gestes de premiers secours en cas d'accident des usagers

Vidéo : le but était de former les professionnels à la réalisation d'activités vidéo avec les usagers.

Fusées à eau, Course d'orientation, Environnement : l'objectif était de former ou d'améliorer la technicité des animateurs dans ce domaine afin de diversifier les propositions d'activités dans les structures de loisirs ou d'améliorer leurs interventions auprès du public

La Laïcité : le but était d'apporter des éléments d'analyse des situations aux participants, pour favoriser le vivre ensemble au sein des structures de l'Association.

Communiquer avec des personnes sourdes : l'objectif était de sensibiliser les professionnels à l'accueil des usagers sourds notamment pour faciliter l'inclusion de ce public dans les structures ordinaires

Ces formations sont encadrées par des prestataires extérieurs mais aussi par des formateurs internes à l'Association.

Un bilan est réalisé après chaque session de formation dans l'idée d'améliorer l'organisation et les contenus pour les années à venir. En 2018, un bilan à moyen terme sera également proposé pour vérifier l'intérêt des formations réalisées pour les structures et leurs usagers.

La semaine du goût

QUELS MÉFAITS ET BIENFAITS AU SEIN DES ALIMENTS ?

Les papilles étaient en fête à l'accueil de loisirs de St-Prest ! Durant une journée les enfants de l'école élémentaire en partenariat avec les équipes des Temps périscolaires et des mercredis ont été sensibilisés à 2 grands thèmes : la « malbouffe » et l'alimentation saine. 4 ateliers ont été mis en place par les animateurs en collaboration avec l'enseigne Grand Frais qui donna des légumes gratuitement.



Le premier atelier « Pourquoi on ne peut pas manger trop gras, trop salé, trop sucré ? » apprit aux enfants la différence de composition qui existe entre des aliments industriels et des mets faits maison. Par le biais de jeux ludiques, les animateurs ont ainsi évoqué le cas épineux des nuggets en opposant une recette maison qui contient seulement 5 ingrédients et un nugget sorti tout droit d'une grande chaîne industrielle qui en contient 20... Un exemple percutant pour faire comprendre aux enfants comment distinguer les bons et les mauvais produits. La mascotte « Bobby mange mal », représentant un enfant dont la pyramide alimentaire est inversée était là pour expliquer les méfaits de la « malbouffe » sur l'organisme. L'atelier 2 « Pourquoi doit-on manger des fruits et des légumes ? » mettait quant à lui en valeur les produits de la terre et leur composition nutritionnelle. Par la suite, les enfants goûtèrent de la soupe et des fruits tout en devinant le nom de ces derniers, dont certains étaient parfois inconnus comme la physalis. Une journée bourrée d'enseignements, de découvertes et de gourmandises pour environ 145 enfants.

Atelier Ciné-Percussions

SILENCE, ÇA JOUE !

Avec l'aide et le savoir-faire d'un percussionniste aguerri, une dizaine de jeunes de Voves ont découvert l'art du bruitage et de la composition musicale de films ou de séries. Muni d'une table de mixage, de tambours, ou encore d'un piano à cordes particulier, les jeunes ont appris à jouer avec les effets sonores et à déterminer quel son illustre mieux tel sentiment. Ils ont ainsi eu la lourde tâche de composer une musique qui s'adapte aux images d'une série sans avoir de support écrit sous les yeux. Un travail destiné à prendre confiance en soi à travers l'expression musicale et qui permettait aussi de s'ouvrir à la culture cinématographique.



La composition en question était teintée de mystère et de suspense car elle devait illustrer le générique de la série « Le Prisonnier », série culte des années 70. Ce travail a permis aux ados de prendre conscience de l'influence qu'a la musique au sein des films. Maintenant ils savent que le cinéma fait autant appel aux yeux qu'aux oreilles. L'autre facette de l'atelier Ciné Percu était de réaliser des bruitages de films. A ce titre, divers objets étaient présents et ceux-ci dépassaient leur fonction de base... Comme notamment un moulin à café qui était là pour mimer le son d'une porte qui grince durant une œuvre d'Alfred Hitchcock. Au départ sans expérience, les ados sont ressortis de ces 5 demi-journées avec des bases musicales qui dépassent allègrement la simple notion de rythme.

*Merci à tous les participants de ce
18ème numéro !*

Retrouvez l'ensemble de nos structures sur :



www.lespep28.org



PEP 28 - Association



PEP28 asso



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'EURE ET LOIR

83 rue de Fresnay - 28000 CHARTRES

Tél : 02 37 88 14 14 Fax : 02 37 35 61 73 - Mail : direction@pep28.asso.fr

Association d'Intérêt Général

Agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30